



Publié le : 06/11/2025

Bureau

Séance du jeudi 23 octobre 2025
Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 16 octobre 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

La séance est ouverte à 18h09 et levée à 20h10

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Daniel HUOT, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n°16), M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°21 incluse), Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Yves GUYEN, M. Denis JACQUIN, M. Aurélien LAROPPE, M. Anthony NAPPEZ, M. Nathan SOURISSEAU,

Secrétaire de séance : M. Fabrice TAILLARD

Procurations de vote : Mme Marie-Jeanne BERNABEU donne pouvoir à M. Jean-Paul MICHAUD, M. François BOUSSO donne pouvoir à Mme Marie ETEVENARD, M. Sébastien COUDRY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLIOLO donne pouvoir à M. Gilles ORY, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Anthony NAPPEZ donne pouvoir à M. Franck RACLOT, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°22)

Délibération n°2025/2025.00342

Rapport n°15 - Attribution d'une subvention à l'association Trans Europe TGV pour une étude du potentiel ferroviaire Mulhouse-Paris CDG- Lille

Délibération du Bureau du 23 octobre 2025
Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Attribution d'une subvention à l'association Trans Europe TGV pour une étude du potentiel ferroviaire Mulhouse-Paris CDG- Lille

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

	Date	Avis
Commission n°6	08/10/2025	Favorable
Commission n°5	08/10/2025	Information

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Prospective »	Montant prévu au BP 2025 : 50 000 € Montant de l'opération : 17 500 €

Résumé :

L'association Trans Europe TGV conduit des missions complémentaires à son objet initial. À cet effet, elle propose à ses membres une étude sur le potentiel ferroviaire de grande distance, appréhendé autour de l'axe TGV Mulhouse - Besançon - Dijon - Paris Roissy CDG - Lille, mais également ouvert à des liaisons vers l'ouest de la France depuis le pôle parisien, sans correspondance par les gares de Paris intra-muros. Dijon Métropole, Grand Belfort et la Région BFC participent également au financement de cette étude.

I - Le contexte et les enjeux à traiter

L'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée a adopté une stratégie d'études complémentaires portant sur le développement du ferroviaire. Elle a, entre autres, mis en place un comité de suivi de la liaison TGV Mulhouse - Besançon - Dijon - Paris CDG - Lille qui lui permet d'être force de proposition vis-à-vis de l'État et des opérateurs ferroviaires. Dans ce cadre, elle a proposé à ses membres une étude sur le potentiel ferroviaire de grande distance, en ciblant principalement l'axe TGV Mulhouse-Lille dans son ancienne configuration (jusqu'à 2020), mais en élargissant le travail d'enquête à toute autre liaison permettant d'effectuer des allers-retours vers le nord, l'ouest et le sud-ouest de la France sans contrainte de correspondance dans les gares de Paris *intra-muros*.

II - L'étude pilotée par l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée

L'étude repose sur des enquêtes approfondies et des analyses destinées à mieux apprécier les volumes potentiels de trafic pouvant être captés sur les axes mentionnés ci-dessus, ainsi que leurs caractéristiques (notamment les publics). Les travaux reposeront sur deux volets complémentaires : d'une part des enquêtes-voyageurs menées dans 4 gares (Dijon Ville, Besançon Viotte, Besançon FC TGV, Belfort-Montbéliard TGV) auprès des usagers du train, d'autre part une étude de suivi des traces mobiles en appui sur l'outil Orange Flux Vision Transport (20 000 € pour l'ensemble des 3 zones urbaines d'étude) qui présente l'intérêt de traiter des pratiques de déplacement de manière élargie, contribuant à mieux identifier les potentiels.

L'étude dans sa globalité permettra d'évaluer l'effort économique nécessaire à la reprise des circulations et de nourrir le dialogue avec les opérateurs ferroviaires et les décideurs publics nationaux, sur la base d'un argumentaire robuste et crédible. Le montant de l'étude intègre ainsi plusieurs composantes : organisation et conduite des enquêtes, prestations d'expertises et d'accompagnements extérieurs nécessaires à la réalisation de la démarche, frais induits pour l'association Trans Europe.

L'étude serait conduite d'ici fin 2025, sous maîtrise d'ouvrage de l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée. Un comité technique, composé de représentants des collectivités parties prenantes, en assurera le suivi.

Plusieurs collectivités ont donné leur accord pour contribuer à son financement : Région Bourgogne-Franche-Comté, Dijon Métropole, Grand Belfort.

Membre de l'association, Grand Besançon Métropole (GBM) souhaite apporter une contribution financière à hauteur de 17 500 €, sur un coût global de l'étude de 61 250 €, soutenant ainsi la démarche de Trans Europe TGV qui répond à un enjeu fort pour l'agglomération et, au-delà, pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Celle-ci serait versée en une fois après délibération.

Rappel du soutien financier GBM à l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée :

	2022	2023	2024	2025
Cotisation annuelle	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Étude de relance de la liaison TGV Mulhouse-Besançon-Lille			10 000 €	
Étude du développement de l'axe Dijon-Besançon-Lausanne			5 000 €	
Étude sur l'accessibilité ferroviaire aux grands aéroports				6 000 €

Mme Marie ZEHAFF (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 17 500 € à l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée pour l'étude du potentiel ferroviaire de la liaison Mulhouse - Paris CDG et ses prolongements vers d'autres pôles urbains dont Lille et l'ouest de la France.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 1

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Fabrice TAILLARD
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon

